

JOURNÉE RÉGIONALE - 12 MAI 2025



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Sud
Provence - Alpes
Côte d'Azur

CARNET DE ROUTE 2025

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES
CITOYENNES EN RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PAGES 6-7

Édito & À la une

PAGES 8-13

Se faire accompagner dans un projet citoyen localement

PAGES 14-25

Découvrir les filières d'énergie renouvelable citoyenne

PAGES 26-27

Tout savoir sur l'autoconsommation collective

PAGES 28-29

Chaleur renouvelable et Opérateur énergétique citoyen

PAGES 30-31

Des supports ludiques pour susciter l'engagement

PAGE 34

Ressources

PROGRAMME

9H00

Accueil des participant-es

9H30 - SALON DES ÉLUS

Mots d'ouverture de la journée

Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sénateur des Bouches-du-Rhône

Aix-Marseille Provence Métropole

Mairie de Marseille

10H30 - SALON DES ÉLUS

Conférence participative avec Valérie Jousseaume

10h30 : Conférence « On aménage le monde comme on envisage la vie »

11h15 : Ateliers : L'avenir de l'énergie appartient aux citoyens »

12H30

Pause déjeuner

Traiteur local : Les Marmites Joyeuses

2 SESSIONS POUR CHAQUE ATELIER

14H15 - 15H15 // 15H30 - 16H30

ATELIER 1

**Autoconsommation collective : retours
d'expérience pratiques**

Association Les Centrales Villageoises

ATELIER 2

**Chaleur renouvelable : des filières variées
pertinentes pour l'énergie citoyenne !**

Forestener
Enerplan

ATELIER 3

**Les micro-parcs photovoltaïques au sol : un
avenir désirable en PACA ?**

Enercoop PACA
DDT 04
Saint-Martin-les-Eaux

ATELIER 4

**Des supports ludiques pour susciter
l'engagement**

Session 1 : découverte du jeu InauGame
Session 2 : découverte de l'atelier Énergie Mix

16H45

Conclusion

Bonjour, et bienvenue à notre Journée régionale 2025 !

Après l'accueil, en mai 2024, des Rencontres nationales de l'énergie citoyenne, nous sommes heureux de vous retrouver à Marseille !

Notre réseau régional est plus dynamique que jamais : outre les Rencontres nationales, qui ont rassemblé un record de 160 participant·es, les rencontres inter-départementales organisées à l'automne 2024 ont favorisé l'échange entre porteurs de projets et le partage de retours d'expérience.

Une Journée régionale sous le signe de la participation

Soucieux d'associer étroitement les acteurs des énergies renouvelables citoyennes à cette journée, les formats proposés cette année souhaitent vous permettre des échanges fructueux entre participants et avec les intervenants.

La table ronde d'introduction tentera de cadrer les nouveaux enjeux auxquels est soumis le développement des énergies renouvelables. À sa suite, la conférence de Valérie Jousseau vous sollicitera sur les axes de travail qui s'ouvrent aux énergies citoyennes dans ces nouveaux contextes.

Plusieurs ateliers pratiques

L'après-midi sera dédiée à des ateliers qui souhaitent vous permettre un échange direct avec des intervenants et experts spécialisés. Comme d'habitude, l'autoconsommation collective y sera présente avec les retours d'expérience pratiques. La chaleur renouvelable est également abordée afin que vous puissiez mieux connaître la diversité des filières pertinentes pour l'énergie citoyenne. La présentation des enjeux techniques et administratifs entourant les micro-parcs photovoltaïques au sol a pour objectif de vous permettre de vous approprier cette filière. L'atelier de présentation des supports ludiques disponibles dans le mouvement vous aidera à les mobiliser auprès de vos publics pour susciter leur engagement.

Enfin, nous sommes heureux cette année d'accueillir l'équipe de la Marmite Joyeuse de Marseille dont le déjeuner réglera nos papilles tout en permettant le soutien d'une cause sociale.

Dès lors, coopératives de production citoyenne, collectivités territoriales, entreprises et acteurs des énergies renouvelables de notre région et d'ailleurs, nous vous souhaitons une très belle journée, riche de rencontres et d'apprentissages pour vos projets.

Visions croisées : Quels avvenirs de développement des énergies renouvelables dans notre région ?

Plusieurs invités et institutions partagent avec nous leurs regards sur le contexte d'incertitude que traverse le secteur des énergies renouvelables, et comment le mouvement des énergies citoyennes peut se transformer pour y faire face.

Avec notamment des interventions de :



Sébastien Barles

Adjoint au maire en charge de la transition écologique de Marseille



Richard Loyen

Délégué Général Enerplan - en charge des territoires et de la chaleur solaire



Anne-Claudius Petit

Présidente de la Commission transition énergétique - Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



Guy Benarroche

Sénateur des Bouches-du-Rhône - Groupe Écologistes, Solidarité et Territoires

Conférence participative : L'avenir de l'énergie appartient aux citoyens

Valérie Jousseaume animera dans un premier temps une conférence intitulée : « On aménage le monde comme on envisage la vie », pensée pour inspirer et aborder la question de la transition énergétique à travers celle du récit et de l'aménagement du territoire.

Dans un second temps, travail en ateliers sur le thème général : « L'avenir de l'énergie appartient aux citoyens »

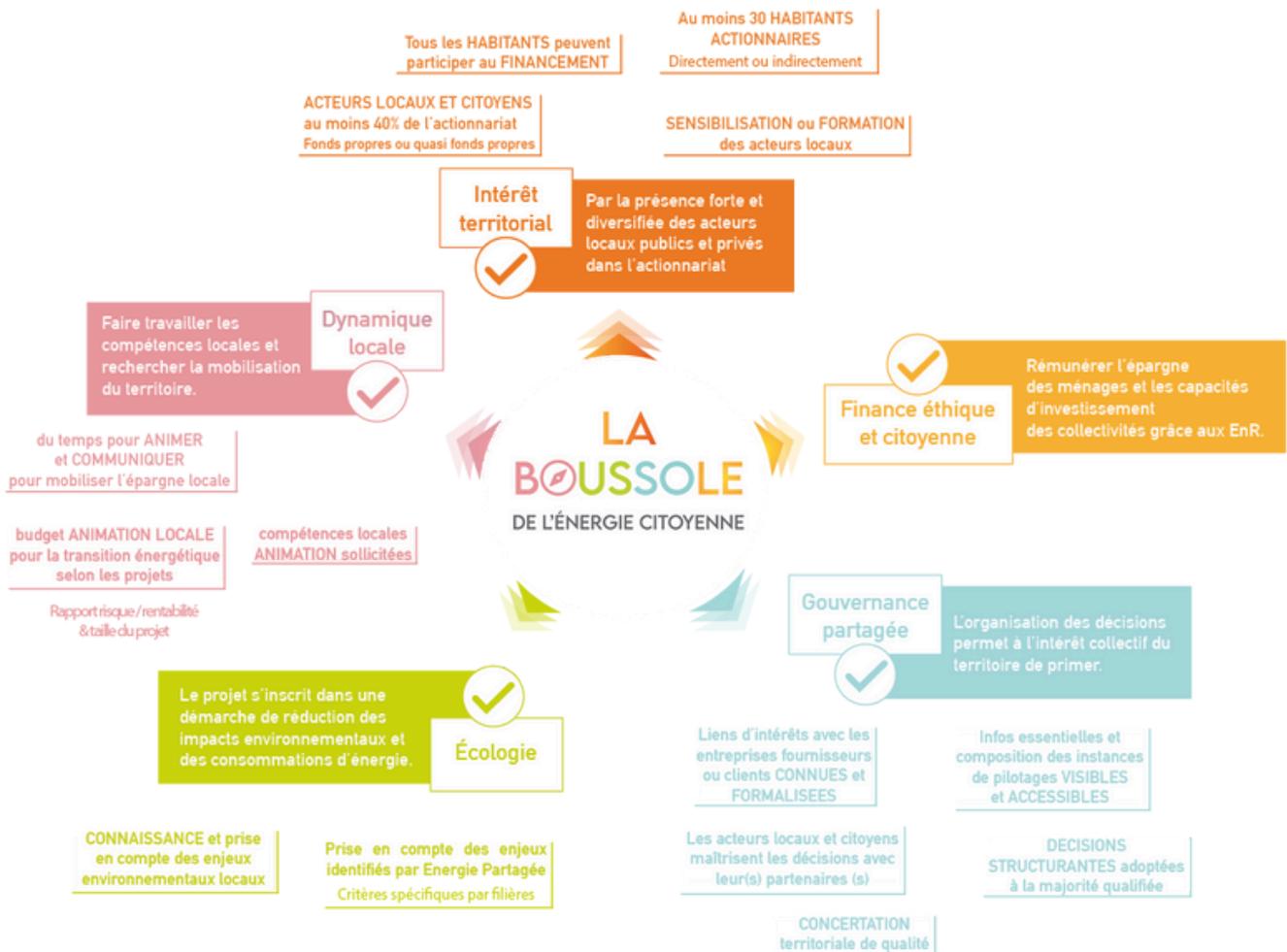
Valérie Jousseaume
Enseignante à l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes, membre du CNRS.



LE LABEL DES PROJETS CITOYENS

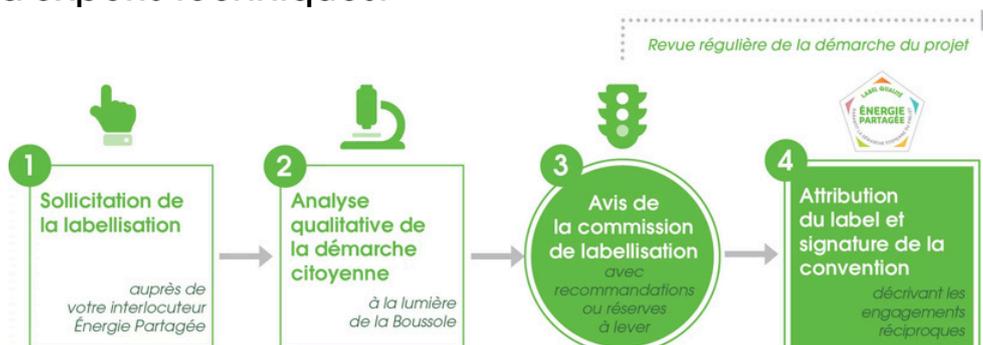
Soutenu par l'Ademe, le label Énergie Partagée est le seul label qualité dans le secteur des énergies renouvelables

Le Label Énergie Partagée évalue les projets selon 15 critères détaillés répartis sur 5 axes essentiels :



Obtention du label

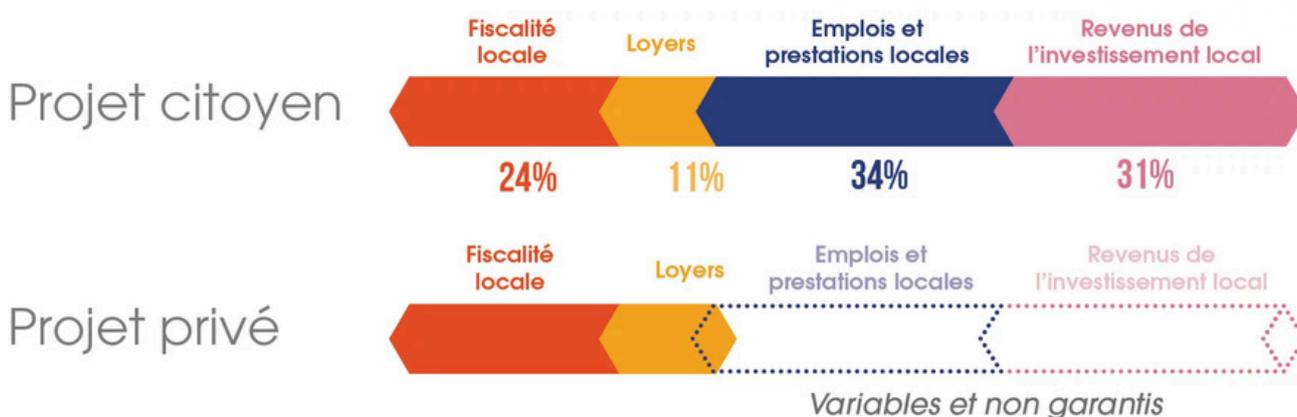
Le label est remis par l'association Énergie Partagée, à l'issue d'un processus d'évaluation impliquant les réseaux régionaux d'accompagnement, les membres de l'association Énergie Partagée et un panel d'experts techniques.



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Les projets citoyens sont 2 à 3 fois plus rentables pour le territoire que les projets privés

L'étude, réalisée par Énergie Partagée en 2019, montre que près de 2/3 des retombées locales sont composées des revenus de l'investissement et du recours à des prestataires locaux (pour les études et la maintenance principalement). La fiscalité et les loyers – seuls revenus garantis dans le cas d'un projet classique – ne représentent que 35 % des recettes locales.

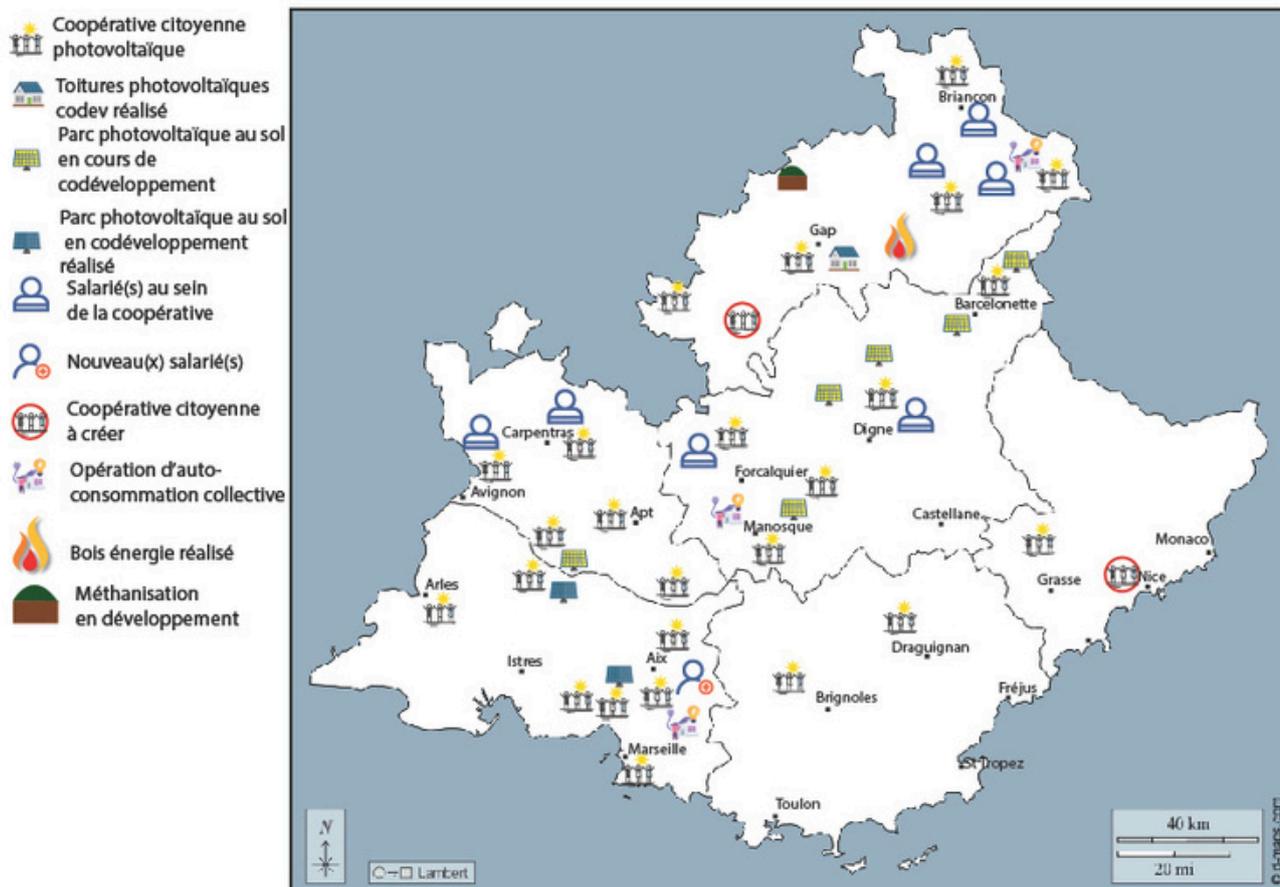


L'impact social des projets citoyens

En 2023, une nouvelle étude d'Énergie Partagée démontre que les projets citoyens d'énergie renouvelable génèrent d'autres bénéfices personnels et collectifs. Ces impacts sont d'autant plus forts que les personnes sont « proches » du projet.



LES PROJETS CITOYENS EN RÉGION SUD



En fonctionnement (2024)

Suivi régulier de 22 coopératives

88 centrales en fonctionnement,
dont :

83 en toitures et ombrières
2 parcs au sol : 1 citoyen / 1 en
codéveloppement
1 centrale micro-hydraulique
1 chaufferie bois-énergie

Total : 17 MWC

En développement (2025)

9 coopératives en émergence

34 centrales en
développement, dont :

29 en toitures
5 parcs au sol (36 MWC)

Total : 38 MWC

TOUT SAVOIR POUR SE LANCER



Je suis une collectivité, je peux :

- Lancer une étude de potentiel sur mon territoire
- Organiser des espaces d'échanges et de sensibilisation. Par exemple : ciné-débat; Energie Mix; quizz-ENR, etc.
- Participer à l'émergence et/ou soutenir un groupe de citoyen qui souhaite créer une société de projets
- Proposer mes toitures à la location, en intégrant des critères citoyens, pour qu'elles soient investies par une coopérative citoyenne
- Co-développer un projet afin de maîtriser la valorisation des ressources énergétiques de mon territoire
- Investir dans les projets pour avoir un poids dans les décisions et être associé aux bénéficiaires
- Prendre plus largement en charge la transition énergétique sur mon territoire en créant une SEM ou une SPL dédiée.
- Acheter des parts dans une coopérative la plus proche de chez moi (cf. Carte des initiatives citoyennes sur le site d'EP)
- Proposer ma toiture à une coopérative citoyenne opérant sur mon territoire



Je suis un-e citoyen-ne, une association, une entreprise, je peux :

- Acheter des parts dans une coopérative la plus proche de chez moi (cf. carte des initiatives citoyennes sur le site d'EP)
- Rejoindre un groupe local ou participer à son émergence pour y apporter mon temps et mon savoir-faire, et monter en compétences
- Proposer ma toiture à une coopérative citoyenne opérant sur mon territoire
- Acheter des parts dans Énergie Partagée Investissement, outil d'investissement mutualisé intégralement dédié au financement de projets de production d'EnR et de maîtrise de l'énergie.

ÉTAPES ET OUTILS

ÉMERGENCE

3 À 12 MOIS

DÉVELOPPEMENT

1 À 6 ANS

TECHNIQUE



Trouver du foncier disponible

Obtenir l'accord de principe du propriétaire

Ébauche de la faisabilité financière des projets

Étude de faisabilité

Déclaration d'urbanisme

Écriture des statuts de la coopérative

Rédaction du bail

Devis installateurs

Demande de raccordement

Dossier de prêt

Assurance

Collecte de l'épargne locale

SOUTIEN



Sensibilisation à l'élaboration d'un projet d'EnR

Mobilisation des citoyens

Création juridique de la coopérative

Formation des élus et techniciens

Guides, formations

Suivi technique

Aide aux dossiers de subvention

Espaces d'échange entre porteurs de projet

Ressources en ligne, modèles de documents

FINANCEMENT



Soutien au cofinancement des études d'opportunité *Énergie Partagée et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Codéveloppement
Fonds propres, CCA et partage du développement
Ticket 30-400k€

Avance à risque en pré-construction
Fonds propres, CCA
Ticket 50k - 1M€

SUBVENTIONS



Cadastre énergétique accessible en ligne

AMI foncier dérisqué
Soutien aux études territoriales ou patrimoniales de développement du solaire photovoltaïque et thermique

EFICAS
Soutien aux études de faisabilité d'autoconsommation

Soutien aux études solaires thermiques collectives

Solaire'Innov
Études multi-énergie ou solaire innovant

ÉTAPES ET OUTILS

CHANTIER 2 À 15 MOIS

EXPLOITATION 15 À 30 ANS

Préparer et suivre les travaux
Réceptionner les travaux
Mise en service
Inauguration

Suivre la production
Entretenir l'exploitation
Facturer l'énergie

Aide à la collecte et à la communication
Espaces d'échange entre porteurs de projet
Ressources en ligne
Accès au contrat d'assurance Maif
Pour les projets labellisés

Partage de l'expertise en maintenance et exploitation
Accès à l'outil CoopHub
Valorisation et animation de la dynamique

Investissement dérisqué

Fonds propres, CCA

Ticket : 50k - 1M€

Rachat d'un parc en exploitation

Fonds propres, CCA

Ticket : 50k - 1M€

Paré pour le Solaire

Soutien aux travaux annexes liés à une installation PV sur toiture

Sud PV Plus

Soutien aux projets PV en autoconsommation sans revente

AMO Opéra

Accompagnement au montage effectif de projets solaires
Soutient aux travaux projet solaires thermiques



Le contexte

Particulièrement dynamique jusqu'au début des années 2010, le développement de la filière solaire thermique a ralenti ces dernières années. Ainsi, la surface des panneaux installés en une année a reculé de moitié entre 2012 et 2020. 66% des surfaces installées au cours de l'année 2020 l'ont été dans les DROM. Or, selon le réseau RAPPEL, 12% à l'eau chaude sanitaire, deux besoins qui peuvent être en partie couverts par une installation solaire thermique.

Enjeux de la filière

Les équipements solaires thermiques peuvent être assez coûteux à l'investissement mais les coûts d'utilisation sont réduits car le prix du combustible est nul. Cela permet de réaliser des économies sur l'énergie d'appoint. Il existe diverses aides, notamment les aides du Fonds chaleur et de la région Sud (étude d'opportunité gratuite et prise en charge de 40 à 65% de l'investissement selon le bénéficiaire).

Quelle dynamique citoyenne ?

Deux modèles citoyens sont envisageables :

1. À l'échelle d'un bâtiment en contrat d'usage inspiré des modèles contractuels des coopératives qui proposent des solutions de tiers investissement pour des projets d'autoconsommation individuelle photovoltaïque. Cette échelle n'exige pas de professionnalisation mais d'identifier des ressources fiables (installateurs notamment) sur le territoire.
2. Faire émerger un opérateur solaire thermique territorial citoyen qui prendrait en charge une grappe de projets solaires thermiques. Ce second modèle pourrait déboucher sur la création d'emplois d'installateurs/ mainteneurs interne ou externe à la coopérative.

Le guide du solaire thermique apporte des conseils aux porteurs de projets, pour les choix techniques ou pour la contractualisation entre la société citoyenne et les bénéficiaires.





Le préau des Colibris

Historique du projet

À Voiron, quelques copropriétaires très engagés dans l'écologie, réunis autour d'un projet de logements participatifs, ont construit un habitat partagé performant en utilisant des éco-matériaux, le Préau des Colibris. Ils ont cherché une solution alternative pour permettre le financement des installations d'énergie qu'ils souhaitaient.

Pour l'utilisation des panneaux solaires thermiques, la société civile immobilière paie à Buxia Énergies un loyer pendant 10 ans, calculé sur les économies de gaz prévues. Ainsi, l'installation ne présente aucun surcoût pour les habitants par rapport à une installation gaz, mais fonctionne avec 50% d'énergies renouvelables.

Le fabricant du système est local, situé en Savoie, ainsi que l'installateur, situé en Isère. La gestion par Buxia Énergies est entièrement bénévole. Un appui de conseil juridique a été sollicité a posteriori pour valider ou corriger le modèle contractuel dans l'objectif de répliquer l'opération.

Le projet en chiffres

Puissance : 6 kW

Investissement de Buxia
Énergie : 15 440€

Subvention région AURA :
9640€

Mise en service 2019

En plus du solaire thermique, une installation de 9kWc de solaire photovoltaïque a pu être réalisée sur la petite copropriété du préau des Colibris.





Le contexte

Parmi les énergies renouvelables, la méthanisation revêt un caractère particulier. Tout d'abord, la mise en jeu du méthane, très puissant gaz à effet de serre, doit nous inviter à la plus haute prudence environnementale. Mais surtout, à la croisée de l'énergie, de l'agriculture, et de la gestion des déchets, la méthanisation se trouve au cœur d'enjeux multiples, dépassant de loin les seules questions de production énergétique.

Enjeux de la filière

À la différence des projets solaires ou éoliens où les charges d'exploitation (OPEX) couvrent la gestion administrative et financière (GAF), le suivi d'exploitation (à distance) et la maintenance, les projets de méthanisation et de chaleur supportent structurellement des OPEX importantes.

Ce budget d'exploitation représente souvent autour de 40% du chiffre d'affaires d'une unité de méthanisation. Dans ces filières, des entreprises spécialisées (parfois intégrées à des groupes plus conséquents) assurent des prestations d'expertise et d'appui à l'exploitation.

Quelle dynamique citoyenne ?

Le financement local, public et/ou citoyen des unités de méthanisation est un des leviers majeurs pour organiser la communication et l'inscription du projet dans son territoire. Même si la participation directe des citoyens reste le meilleur moyen de les impliquer à la gouvernance, la participation à la gouvernance intermédiée par EP est une solution acceptable pour des projets portés par des agriculteurs et/ou des structures agricoles (CUMA, coopérative) qui ne souhaitent pas ouvrir la gouvernance à d'autres tiers pour diverses raisons.

Notre Charte Méthanisation est le fruit d'un travail associant notamment Solagro, des agriculteurs méthaniseurs, des porteurs de projet, le CIVAM 44.





Métha Blois Nord

Historique du projet

En 2018, la communauté d'agglomération Agglopolys et la Chambre d'Agriculture lancent une étude de gisement auprès des agriculteurs. En 2019, ces agriculteurs, qui représentent 14 exploitations agricoles, créent ensemble l'association Métha-Blois-Nord, avec un objectif principal : développer un site de méthanisation qui leur permette de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques dans leurs exploitations. En 2020, ils créent la SAS Métha Blois Nord afin de porter le développement du projet.

Le collectif, composé à 50% de jeunes agriculteurs, souhaite s'investir dans une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Le projet de méthanisation a pour objectif de favoriser la transition écologique des exploitations. Le projet est financé à 67% par les agriculteurs. Agglopolys, la commune de Fossé et Énergie Partagée ont également investi dans le projet pour y porter la voix des collectivités et des citoyens.

Le projet en chiffres

Puissance : 200 Nm³ / h

Production : 17 876 mWh / an

Budget : 7 500 000€

Investissement des
agriculteurs : 500 000€

Investissement des
collectivités : 100 000€

Investissement Énergie
Partagée dans la structure
porteuse : 100 000€

*Les partenaires du projet prennent la pose
devant le futur méthaniseur (février 2024)*





Le contexte

La France compte de nombreuses petites centrales hydrauliques. Malheureusement, beaucoup sont laissées à l'abandon malgré leur potentiel énergétique. En outre, l'hydroélectricité dispose d'une longue durée de fonctionnement annuel (entre 3000 et 6000 heures) et produit plus en hiver qu'en été, en complémentarité avec le solaire et à l'instar de l'éolien.

Prérequis à l'hydroélectricité citoyenne

Énergie Partagée a défini dans sa Charte filière 6 points d'attention à avoir en tête lors du montage d'un projet d'hydroélectricité citoyen :

- Adopter une réflexion globale poussée à l'échelle du territoire d'implantation et du bassin versant
- Mettre en place des conditions d'échange le plus en amont possible avec : le syndicat de rivière, l'agence de l'eau, les acteurs de la police de l'eau (Direction départementale des territoires (DDT) et l'Office français pour la biodiversité)
- Assurer la conciliation des usages, via un travail de concertation
- S'intéresser au cadre global de restauration de la continuité écologique
- S'adjoindre, dans la mesure du possible, des services d'un bureau d'études — surtout en l'absence d'opérateur privé dans le projet.
- Il est vivement recommandé de réaliser des études de production en fonction de données hydrologiques moyennes, minimales (année sèche) et maximales et aussi par saison (été, hiver) selon la tarification saisonnière.

Cette charte a été réalisée avec l'appui du Chant des Rivières, de l'Ademe, d'ERCISOL et de plusieurs bureaux d'étude.





Hydro Cévenole

Historique du projet

Saint-Julien-de-la-Nef doit réaliser d'importants travaux pour reprendre la production de sa centrale hydraulique. Construite à la fin du XIX^e siècle sur l'Hérault, cette petite installation familiale d'une puissance de 320 kW produit depuis des dizaines d'années cette électricité naturelle dans le Piémont-Cévenol.

Énergie Partagée investit à ses côtés pour financer les travaux de continuité écologique et améliorer ses conditions d'exploitation. L'objectif : financer ensemble la réhabilitation du site selon les normes écologiques en vigueur. Pour que la société garde le droit d'exploiter ces ressources hydrauliques naturelles, il faut laisser notamment aux anguilles la possibilité de remonter le courant, et donc leur ménager un passage spécial.

La Société Hydro Électrique Cévenole (SHEC), qui gère l'installation, revend depuis 2012 son électricité renouvelable directement à la coopérative locale Enercoop Languedoc-Roussillon.

Le projet en chiffres

Puissance : 320 kW

Production : 800 mWh / an

Budget : 850 000€

Subventions : 450 000€

Investissement Énergie
Partagée : 350 000€

Fonds propres de la société
familiale : 50 000€

Visite de la centrale par l'équipe Énergie
Partagée en juillet 2017

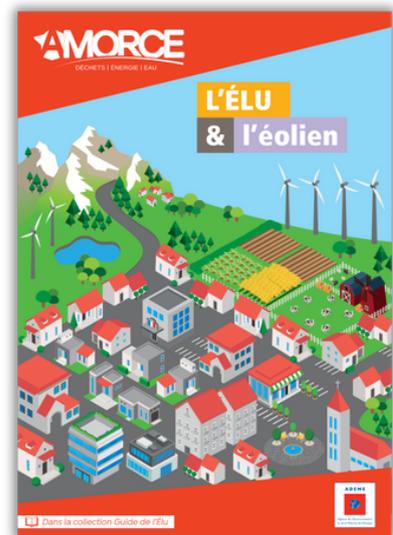
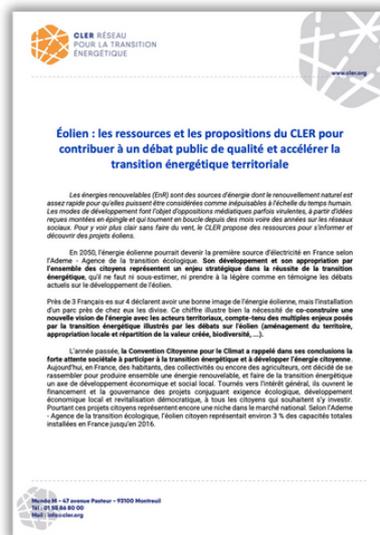




Le contexte

Les principaux reproches adressés à l'éolien sont d'ordre paysager et patrimonial. Les éoliennes "défigureraient" les paysages emblématiques. Ces éoliennes représenteraient également un symbole "industriel" de production jugé incompatible avec les espaces naturels dans lesquels elles prennent souvent place. Enfin, ces éoliennes seraient financées et construites par des entreprises et capitaux étrangers au territoire qui exploiteraient sa richesse au détriment des intérêts des populations et acteurs locaux.

Pour rappel, plusieurs organismes ont produit des ressources répondant aux principales idées reçues sur l'éolien (disponible sur le site Énergie Partagée) :



Quelle approche citoyenne ?

L'approche citoyenne de l'énergie permet d'apporter des réponses à ces reproches. Si des projets éoliens citoyens devaient se développer en région, ils devront respecter les paysages et l'environnement, notamment au travers d'une concertation située en amont de la conception des projets, avant de décider de leur implantation. De même, ces projets devront être tout ou partie propriété des habitants et des acteurs locaux. En un sens, l'approche citoyenne favorise l'appropriation des projets par et pour le territoire, ce qui permet d'éviter le sentiment d'agression et d'exploitation territoriale que suscitent les projets éoliens.



La Citoyenne

Historique du projet

Pragmatiques, les agriculteurs rassemblés à l'époque dans la CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) de Rilhac-Lastours voient dans l'installation d'une éolienne le moyen de renforcer leur activité par un revenu complémentaire.

Compte tenu du gisement de vent, ils se sont tournés vers le grand éolien. Ensemble, ils ont traversé les nombreuses étapes du parcours de réalisation d'un parc éolien : étude de vent, étude d'impact, mise au point du plan d'affaire, permis, réunions publiques, emprunts bancaires, travaux de voirie, etc.

Soutenu par des partenaires tels l'ADEME ou le conseil régional Limousin, ce collectif organisé dans la société EOL 87 s'est ouvert à l'investissement citoyen en local, mais également via Énergie Partagée, et est parvenu à boucler le financement des près de 3 millions d'euros nécessaires.

Le projet en chiffres

Puissance : 2000 kW

Production : 4000 mWh / an

Budget : 2 652 421€

dont

Énergie Partagée
Investissement : 17%

EOL 87 : 13%

Emprunt bancaire : 68%

*D'une hauteur de 125m en bout de pale,
l'éolienne a été installée début 2014*





Le contexte

En Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le foncier est une denrée rare. Vu l'ensoleillement plus élevé que la moyenne nationale, la rentabilité d'un projet PV au sol est presque toujours assurée.

Pour Énergie Partagée cependant, tout foncier n'est pas bon à prendre : afin de respecter sa Charte, et de ne soutenir que des projets exemplaires, nous nous assurerons au préalable a minima que le terrain visé n'est pas soumis à des enjeux environnementaux sensibles ; que les financeurs du projet prévoient bien de partager la rentabilité du projet avec les acteurs locaux, en toute transparence ; et que le projet sera l'occasion de sensibiliser localement aux enjeux de la transition énergétique.

Quels avantages ?

Vu les enjeux de développement des énergies renouvelables pour atteindre la neutralité carbone de nos activités d'ici 2050 (via notamment une forte électrification de l'énergie que nous consommons), un parc au sol a pour principal avantage (comparé à des projets en toiture) de passer à la vitesse supérieure en terme de puissance déployée. L'intérêt des panneaux solaires est également leur fiabilité dans le temps, et leur durée de vie (plus de 30 ans) — dans la mesure où il n'est pas prévu de les remplacer par des panneaux plus récents et plus puissants au bout de quelques années.

Quelle dynamique citoyenne ?

Dans le développement et la construction d'un parc au sol, les citoyens locaux (mairies ou autres collectivités territoriales et collectifs d'habitants) peuvent jouer différents rôles, en fonction de la taille du projet et du nombre potentiel d'investisseurs intéressés. D'un suivi attentif du projet à une place de maître d'œuvre à part entière, comme dans le cas de Solaris Civis à Ventabren (13), en passant par une place dans l'investissement une fois le projet dérisqué.

Dans tous les cas, leur réserver une place permet de faire d'un tel projet une belle occasion pour parler des idées reçues sur les énergies renouvelables et sur les enjeux de la transition énergétique à l'échelle locale.



Parc solaire de Mallemort

Historique du projet

Sur un ancien site d'enfouissement de déchets non dangereux d'une dizaine d'hectares, dont la gestion est revenue à la métropole Aix-Marseille-Provence, cette dernière a décidé de lancer un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) en 2019 pour la réalisation d'un parc solaire. La proposition du groupement constitué de CVE, développeur de projets d'énergies renouvelables basé à Marseille, Enercoop Provence-Alpes-Côte d'Azur et Énergie Partagée, est retenue, jugée viable et en cohérence avec les critères de la métropole. En effet, l'ancrage territorial et la participation locale font partie des conditions au développement du projet.

CVE finance, développe et pilote la construction du projet. Enercoop est missionné sur la phase de concertation et sur les actions pédagogiques autour du projet. Énergie Partagée participe au développement du parc aux côtés de CVE, depuis le début. Il est prévu que les acteurs locaux (la Mairie et la centrale villageoise Sur le Toit des Alpilles via une levée de fonds citoyenne) rejoignent le projet après la mise en service.

Le projet en chiffres

Puissance : 2,7MWc

Production : 3,8 GWh / an

Création de panneaux
pédagogiques par des classes
de primaire

Mécénat pour des actions
pédagogique locale :
9000€/an pendant 20 ans

Budget : 3 240 000€ (avec 86%
d'emprunt bancaire)

Investissement Énergie Partagée
: 103 000€

*Visite de chantier du parc
photovoltaïque au sol installé sur
l'ancienne décharge de Mallemort*





Le contexte

Les grands projets de parcs au sol mettent du temps à sortir de terre : démarches fastidieuses, projets (parfois légitimement) décriés pour leurs impacts environnementaux, faible portage local, etc. En réponse, une trentaine de “petits” parcs au sol s’est développée, historiquement surtout en région Occitanie.

Enjeux de la filière

On peut parler de “petit” parc au sol ou de parc “villageois” jusqu’à 1 MWc. Ce seuil est à la fois le fruit de seuils réglementaires (qui ont évolué et qui sont peut-être amenés à de nouveau l’être) mais aussi d’une philosophie : celle de moyens de production renouvelable à taille “villageoise”. Les avantages de ce modèle sont multiples : implantation facilitée, portage local possible, impacts évités et réduits, rapidité d’exécution, cohérence entre production et consommation.

Il est aussi recommandé de penser en grappe pour atteindre progressivement mais sûrement des capacités de production cohérentes avec les besoins locaux, tout en garantissant une répartition planifiée et organisée de cette production.

Quelle dynamique citoyenne ?

On peut référencer deux modèles de petits parcs au sol : les parcs dits “citoyens”, d’initiative publique ou citoyenne, portés en direct par des acteurs locaux, et les parcs dits “coopératifs” portés en propre par les coopératives régionales Enercoop. Dans les faits, les montages s’hybrident de plus en plus. À noter également : Enercoop propose un tarif d’achat de l’électricité “petit parc au sol”.

Des montages de projet en ACC peuvent favoriser une forte mobilisation locale autour du projet car les habitants, entreprises, collectivités sont incitées à participer directement au projet.

Notre guide revient sur l’historique des petits parcs au sol en France, ainsi que les choix juridico-économiques à faire pour se lancer dans de bonnes conditions



Préambule

Il faut produire des kWh renouvelables et vite ! Mais les grands projets de parcs au sol mettent du temps à sortir de terre : démarches fastidieuses, projets (parfois légitimement) décriés pour leurs impacts environnementaux, faible portage local, etc. Et si les territoires s’emparaient d’un modèle, celui des “petits” parcs photovoltaïques au sol pour développer des unités à “taille villageoise” ? En



Les Survoltés d'Aubais

Historique du projet

Issus d'un collectif de lutte contre les gaz de schiste, les Survoltés ont inauguré en 2018 leur parc photovoltaïque citoyen sur l'ancienne décharge municipale d'Aubais, un terrain impropre à toute culture ou construction.

Le projet a été financé sans aucun emprunt bancaire. 274 citoyen·ne·s, originaires à 70 % d'Aubais et alentours, ont investi leur épargne dans la société coopérative Le Watt Citoyen, qui gère le parc solaire. Le projet a également bénéficié d'apport en fonds propres d'Énergie Partagée et de subvention de la Région Occitanie avec l'Ademe.

Pour développer le projet, Le Watt Citoyen a bénéficié de l'accompagnement d'Enercoop Languedoc-Roussillon et du réseau ECLR (Énergies Citoyennes Locales et Renouvelables) en Occitanie. Le développeur montpellierain Luxel a assumé les aspects techniques du projet.

Le projet en chiffres

Puissance : 249 kW

Production : 370 MWh / an

Budget : 300 000€

Société coopérative Le Watt
Citoyen : 150 000 €

Énergie Partagée
Investissement : 50 000€

Subvention Région Occitanie
: 100 000 €

*Inauguration des 714 panneaux
photovoltaïques le 26 mai 2018*



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Un modèle économique alternatif pour les projets photovoltaïques des sociétés citoyennes se développe aujourd'hui : l'autoconsommation collective en tiers-investissement.

Le principe

Financer une installation photovoltaïque et la mettre à disposition de l'occupant du bâtiment qui l'accueille. Si l'occupant consomme au moment où les panneaux produisent, il autoconsomme directement l'électricité produite. S'il ne consomme pas, l'énergie qui circule alors sur le réseau électrique est proposée aux consommateurs d'électricité dans un rayon de deux kilomètres (ou 10 ou 20 km selon les dérogations possibles).

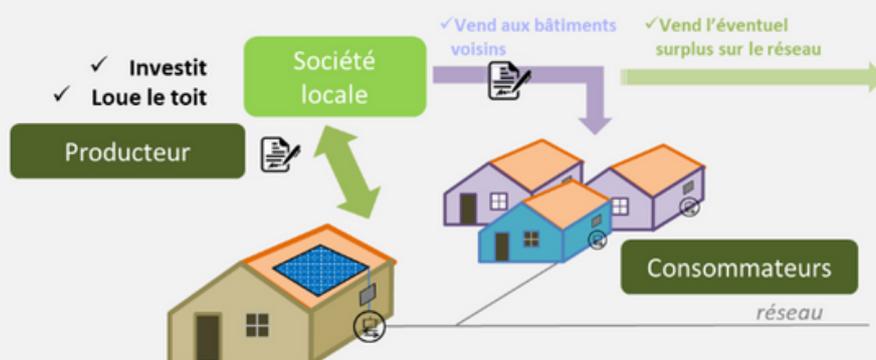
En contrepartie, l'occupant du bâtiment verse un loyer annuel à la société citoyenne (producteur) — ou, si il ne consomme pas ou peu, il mets à disposition sa toiture en contrepartie d'un loyer d'occupation. Quant aux bénéficiaires des électrons produits localement, ils payent au producteur l'équivalent de ce qu'ils consomment au moment où les panneaux produisent (en fonction d'une clé de répartition).

Les avantages

Pour de nombreux citoyens et collectivités, l'autoconsommation est la concrétisation des circuits courts de l'énergie, car elle rapproche lieux de production et de consommation. Dans le contexte actuel de flambée des prix de l'énergie, l'autoconsommation peut également offrir à moyen ou long terme un prix plus attractif que le marché.

Montage

Une opération d'autoconsommation collective réunit un ou plusieurs consommateurs et un ou plusieurs producteurs, qui s'associent au sein d'une personne morale organisatrice (PMO). Celle-ci aura pour rôle de chapeauter le projet et d'assurer le lien avec le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité (très souvent Enedis).



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Energuil - Boucle d'ACC dans le Queyras (05)

Historique du projet

Depuis 2014, la SCIC Energuil a solarisé 22 toitures (pour une puissance totale de 260 kWc) grâce à leur investissement citoyen (280 sociétaires début 2025).

Fin 2024, Energuil a mis en service sa première boucle d'ACC sur la toiture d'un hôtel. Parmi les consommateurs, les bâtiments communaux et les petits commerçants ont été priorités, en raison du fort impact de l'augmentation des factures sur leur budget.

Energuil est PMO de l'opération. Elle s'appuie sur l'outil Elocoop pour la gestion des facturation et de la répartition de l'énergie. Et grâce à l'obtention récente d'une subvention européenne, un salarié va pouvoir être embauché pour faire tourner et grossir ce projet. Un vrai travail pédagogique est effectué pour expliciter la double facturation et la compréhension d'une facture d'électricité.

Les prochains projets ont vocation à rejoindre cette boucle.

Le projet en chiffres

Puissance : 27 kWc

1 site de production, 9 sites
de consommation

Production : 37 000 kWh / an

Coût de production : 11
c€/kWh

Budget : 48 977€



La première toiture équipée par Energuil pour sa boucle d'ACC dans le Queyras

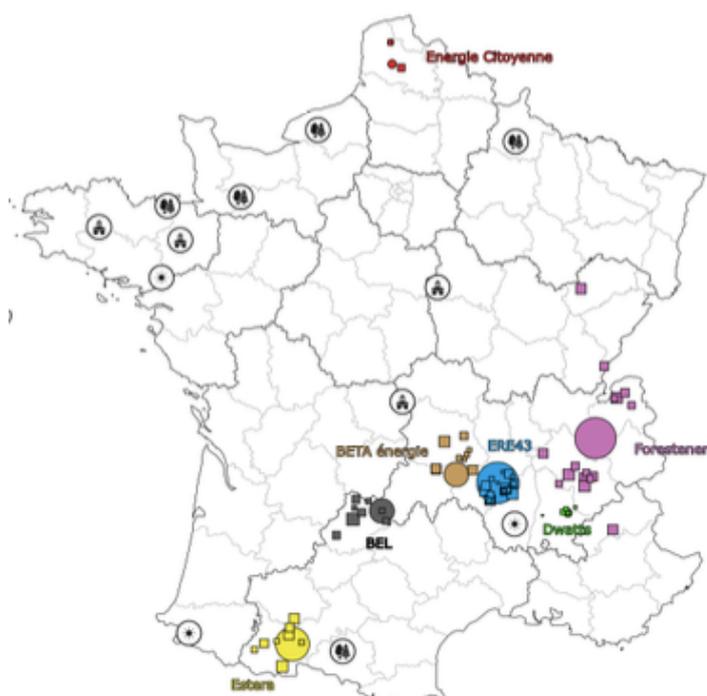
OPÉRATEUR ÉNERGÉTIQUE TERRITORIAL CITOYEN

Un nouvel accompagnement pour aider à la structuration d'énergéticiens locaux

Notre conviction est que pour massifier notre impact et pérenniser l'engagement des citoyens et des collectivités, Énergie Partagée doit accompagner davantage les nouveaux opérateurs citoyens dans leur professionnalisation, la consolidation de leur modèle économique mais aussi la structuration de leur gouvernance et la définition de leur vision.

Ce sont les objectifs du programme OETC (Opérateurs Énergétiques Territoriaux et Citoyens). Toute l'originalité du programme réside dans l'approche du sujet, complètement nouvelle pour notre mouvement : soutien au renforcement des structures plutôt que soutien au développement d'installations énergétiques.

Nous nous donnons les moyens de construire une méthodologie et des outils plus puissants sur du temps long. Cela nous demande d'adopter un changement de posture et de passer de facilitateur et apporteur d'expertise à un véritable accélérateur de projets.



In fine, cela permettra de massifier l'impact et le nombre de citoyens et de collectivités sensibilisés et impliqués sur les sujets d'énergie renouvelable et de mailler l'ensemble du territoire français avec 500 à 1000 projets d'énergie citoyenne à horizon 2030, en France.

Opérateurs existants et émergents en France

Avec le soutien de



Cofinancé par
l'Union européenne



OPÉRATEUR ÉNERGÉTIQUE TERRITORIAL CITOYEN

Réseau de chaleur de Bourget-du-Lac

Historique du projet

En 2023, l'opérateur ForestEner est retenu par la commune dans le cadre d'une DSP sur 20 ans. Pour la porter, une société de projet dédiée voit le jour, incluant ForestEner, la commune, la Centrale Villageoise locale (Eau et Soleil du Lac) ainsi qu'Énergie Partagée et la SEM Savoie EnR.

La construction a commencé fin 2024, après une première phase de commercialisation de l'offre de chaleur auprès des différents bailleurs sociaux et copropriétés. Le projet doit entrer en service à l'automne 2025 (les études techniques ayant déjà été faites en amont de la réponse).

Ce réseau alimentera 75 % de logements collectifs (copropriétés, bailleurs sociaux, CROUS) et 25 % de bâtiments publics (mairie). Il sera alimenté avec des ressources locales (2 fournisseurs de plaquettes de bois à moins de 30km) et de la récupération de chaleur fatale sur une minoterie locale.

Le réseau de chaleur est utilisé comme support pédagogique pour aborder les notions environnementales et sociétales des enjeux énergétiques, avec notamment la mise en place d'un comité d'usagers et de visites scolaires.

Le projet en chiffres

Puissance : 1700 kW

Production : 4000 mWh / an

Récupération de chaleur fatale (350 kW) & bois-énergie (1350 kW)

Budget : 4,2 millions€

Subventions : 3 millions €

Énergie Partagée
Investissement :
55 999€ dans la SPV
500 000€ CCA

*Modélisation de la chaufferie bois prévue,
livraison fin 2025.*



NOS SUPPORTS LUDIQUES

Le jeu est un puissant véhicule d'apprentissage par l'expérience. C'est un moteur d'horizontalité et de responsabilité dans la prise de décision. Découvrez la gamme d'outils ludiques sur-mesure produite par Energie Partagée pour mieux maîtriser le montage d'une société locale de production d'EnR.

3 bonnes raisons d'utiliser des supports ludiques !

1 Expérimenter plutôt que réciter. Par le geste et l'expérience, le jeu permet efficacement d'éviter les longs diaporamas indigestes.

2 Saisir la dimension territoriale. En se fondant sur la pluralité des acteurs à la base des projets citoyens, ces supports ludiques font surgir le territoire pour en faire la matrice essentielle d'un projet d'EnR.

3 Construire du collectif. Loin des réflexions cloisonnées, le jeu permet d'aborder directement l'enjeu n°1 pour les projets citoyens : la construction du collectif. Les participant-es construisent eux-mêmes, par les mécaniques d'interaction qui leur sont proposés, les bases de l'écoute, de la négociation et de la prise d'initiative.

InauGame

InauGame permet d'appuyer une préparation collective d'inauguration de projet citoyen.

En planifiant de façon ludique l'organisation d'une inauguration, vous identifierez les actions indispensables et à quel moment les mettre en place.

Nombre de participant-es : 8 maximum en équipes de 2

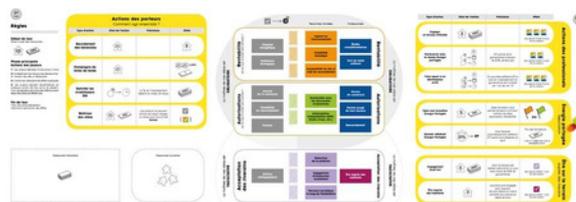
Durée : 45 minutes à 1h



NOS SUPPORTS LUDIQUES

EnRisk

Un jeu de stratégie qui simule le développement d'un projet d'EnR, et fait prendre conscience des arbitrages à faire entre la réduction du risque, la conservation de la maîtrise de la gouvernance et la maximisation des retombées économiques.



Sobriété Partagée

Un outil pédagogique de sensibilisation à la maîtrise de l'Énergie
Ce jeu de cartes permet aux collectifs citoyens de sensibiliser les habitants et les collectivités aux actions individuelles et collectives pour économiser l'énergie et rendre nos modes de vie plus sobres.

Découvrez tous nos supports ludiques sur
<https://energie-partagee.org/ressource/jouer/>



Énergie Mix

Comprenez les enjeux et les choix à faire maintenant pour une transition énergétique réussie en 2050.

L'atelier Énergie-Mix repose les bonnes questions et les bons ordres de grandeur, pour que chacun puisse comprendre les choix à faire aujourd'hui pour 2050. Les participant·es ne repartent pas tous d'accord, mais ils et elles ont fait un pas de côté, et un pas en avant dans la compréhension des enjeux.

Durée : 2 à 3h

RESSOURCES

Le guide pour les collectivités

Réalisé par Énergie Partagée, ce guide accompagne les collectivités pour qu'elles parviennent à la maîtrise des énergies renouvelables sur leur territoire grâce à leurs habitants.

<https://energie-partagee.org/ressource/publi-collectivite-2021-2/>

Le Plan Solaire et l'AMI "foncier dérisqué"

Réalisé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce dispositif sert à accompagner les acteurs vers une meilleure connaissance de leur gisement, en cofinçant les études de potentiel et les investissements. Vous y trouverez également le cahier des charges de l'AMI « foncier dérisqué ».

<https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/plan-solaire-sud-pv-plus-en-soutien-de-lautoconsommation-photovoltaique>

Le cadastre énergétique

Réalisé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le cadastre énergétique donne les potentiels des différentes énergies renouvelables sur les territoires de la région.

<cadastre-energie.maregionsud.fr>

Photovoltaic Geographical Information System (PVGIS)

Cette base de données européenne permet une première estimation de l'ensoleillement de son projet photovoltaïque.

re.jrc.ec.europa.eu/pvg_tools/fr/tools.html

Décrypter l'énergie

Un site pédagogique pour déconstruire les idées reçues sur la transition énergétique sous forme de questions classées par thématiques.

<decrypterlenergie.org>

Trouver mon conseiller Générateur ou CCRT

Chaque département dispose de son conseiller Générateur (opportunité PV / éolien) et de son conseiller CCRT (Fonds chaleur).

<https://lesgenerateurs.ademe.fr/mon-conseiller-en-region/les-generateurs-provence-alpes-cote-dazur/>

<https://fondschaleur.ademe.fr/filieres-entreprise/>

CENTRE DE RESSOURCES, ÉCHANGE ENTRE PORTEURS DE PROJETS

Adhérer à Énergie Partagée

<https://energie-partagee.org/monter-projet/adherer/>



Vos Chargé-es de développement territorial



Vincent Baggioni
04-05-84



Alice Alessandri
13-84-83



Sébastien Bracco
06-83 /
Chaleur

Écosystème des projets citoyens en région Sud (2025)

1. Essaimer & accompagner l'amorçage de porteurs de projets



2. Développer : financer et réaliser les études de faisabilité



3. Financer l'investissement : construction et exploitation



ÉNERGIE PARTAGÉE

Sud
Provence - Alpes
Côte d'Azur

Énergie Partagée fédère, accompagne et finance les initiatives de production d'énergie renouvelable portées et maîtrisées par des collectifs citoyens et des collectivités locales.

www.energie-partagee.org

Financé dans le cadre du CPER

